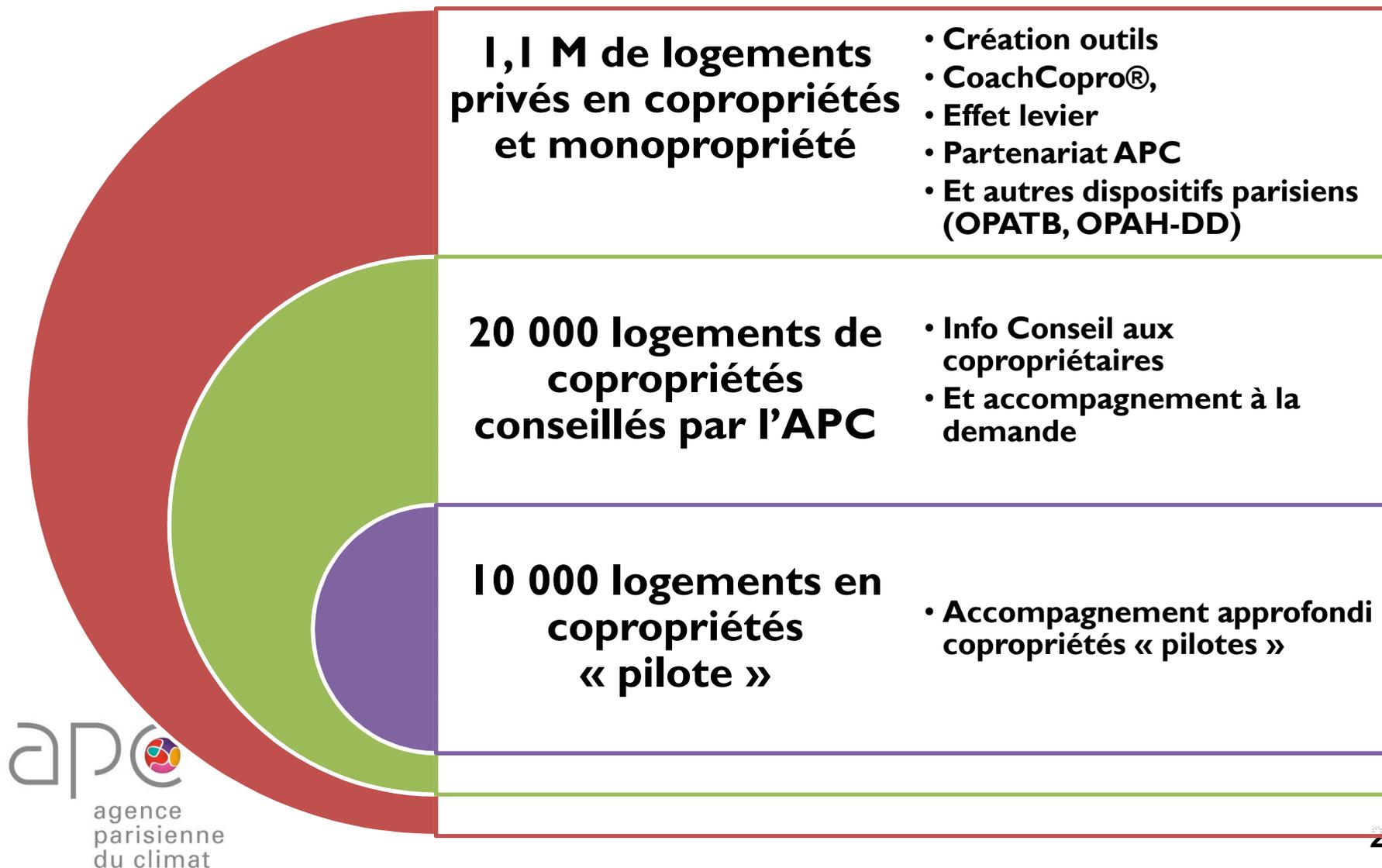




Le dispositif « Copropriétés : Objectif Climat ! »



Les copropriétés parisiennes en 2013



Paris : une politique public forte

- **Le dispositif « Copropriétés : Objectif Climat ! »**
 - Depuis 2008 sur la commune de Paris
- **Subvention des copropriétés parisiennes 70 % € HT (ADEME, Ville de Paris, Région) – 4 prestations :**
 - Audit énergétique
 - Assistance à maitrise d’ouvrage – travaux
 - Assistance à maitrise d’ouvrage – renégociation contrats chauffage/électricité
 - Assistance à maitrise d’ouvrage – passation CPE
- **Un accompagnement des copropriétés**
 - Par un Conseiller de l’Agence Parisienne du Climat (financé Ademe/Ville Paris/Région)



L'accompagnement des copropriétés

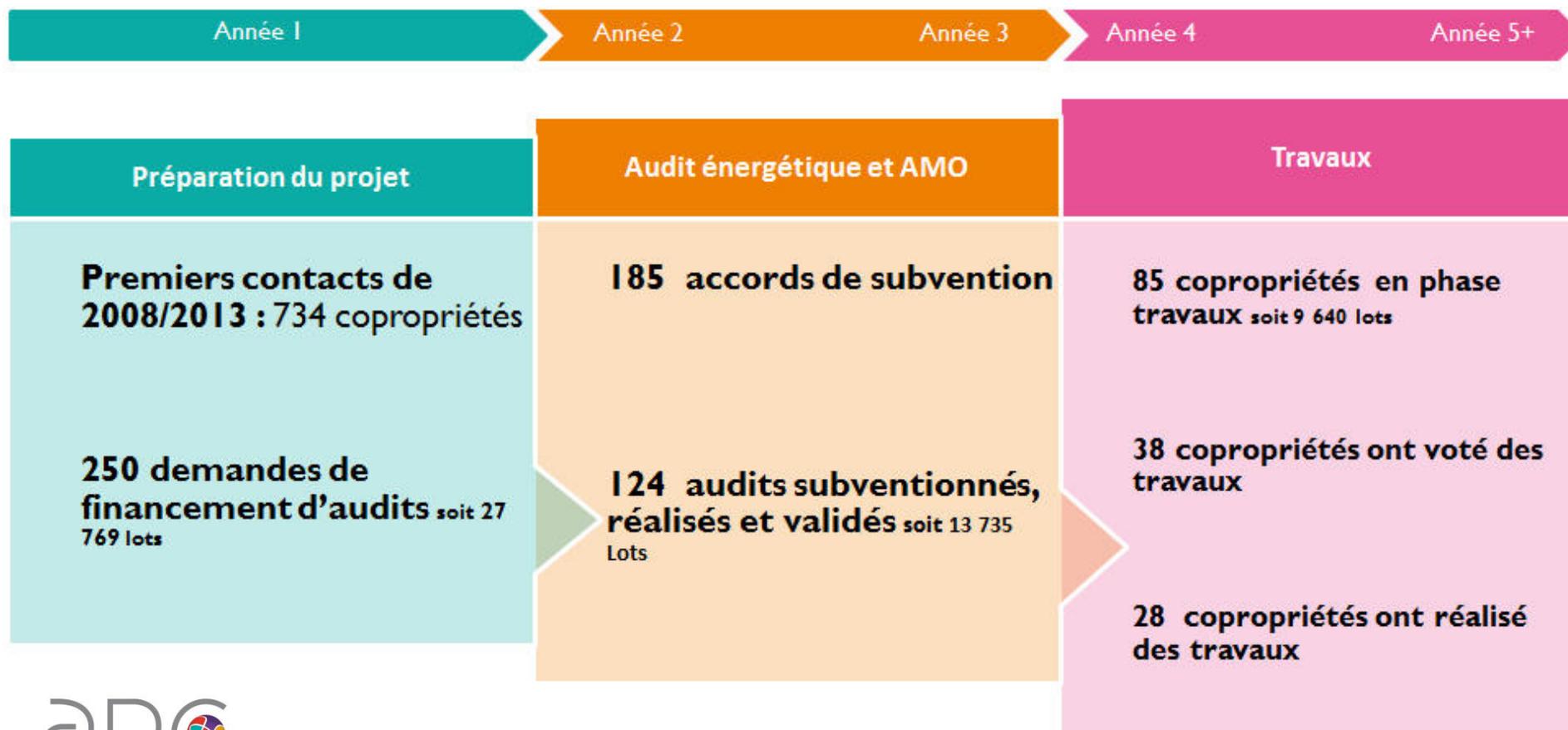


Préparation au projet

Audit énergétique/Assistance à
maîtrise d'ouvrage

Travaux

Résultats de l'accompagnement 2008/2013



Préconisation de travaux

- **Les plus engagés**
 - Isolation combles/toiture terrasse
 - Suppression fioul / raccordement au gaz
 - Passage chaudière condensation
 - Amélioration chaufferie : rééquilibrage, désembouage, changement de pièce (bruleur)

- **Occasionnellement**
 - Changement fenêtres : achat groupé
 - Isolation thermique par l'extérieur
 - Isolation plancher bas (plafond de parking)
 - Raccordement au chauffage urbain
 - Contrat de chauffage/électricité réadapté



Merci de votre attention

Marie-Odile THOMAS

Florian Vaujany

marie-odile.thomas@apc-paris.com

florian.vaujany@apc-paris.com

www.apc-paris.com

Pavillon du Lac, parc de Bercy

Métro Cour St Emilion

75 012 Paris



